



# Au Fil de la Lauch

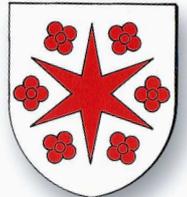
## S'herrlesher Freschablättla (Le journal des Grenouilles de Herrlisheim)

Site : <http://www.herrlisheim-pres-colmar.fr>



Septembre 2011

## Edit0



Ces deux derniers mois, le temps nous a paru comme suspendu.

En juillet, nous avons pu profiter d'une très belle fête de la grenouille et d'un magnifique feu d'artifice lors de notre Fête Nationale. En août, les footballeurs ont organisé leur marché aux puces lors d'une journée très ensoleillée !

Maintenant, nous y voilà !

Un moment redouté par certains et très attendu par d'autres : « La rentrée ! »

Nos enfants trépignent d'impatience, nous réorganisons nos agendas, le monde agricole s'active, les viticulteurs se préparent...

Pour la plupart de nos associations, une nouvelle saison commence. Je vous encourage à aller trouver votre bonheur dans l'une d'entre elles.

Les vacances sont finies ! Bon courage à tous et profitons d'une arrièr saison qui s'annonce splendide.



David WIEST

**BONNE RENTREE  
A TOUTES  
ET A TOUS**



Miss Grenouille 2011



Marché aux puces

Vandalisme

# Le Mot du Maire



## CELA S'EST PASSE ...

L'édition 2011 de la fête de la grenouille a remporté un vif succès grâce à une organisation parfaite et une météo favorable. Elle a mobilisé à nouveau toutes les forces associatives du village et il n'y a pas eu de débordements. Un grand BRAVO et MERCI à tous.

Pour la 2<sup>ème</sup> fois consécutive, la Fête Nationale a été organisée le soir du 14 juillet. Tous les ingrédients étaient réunis pour en assurer une belle réussite : le beau temps, une assistance nombreuse, un feu d'artifice de qualité. Oriella, les membres du « COUP DE MAINS », de l'UNC, les sapeurs-pompier, la fanfare sont vivement remerciés pour leur implication.

Remerciements de la part de la municipalité à Monsieur Bruno BEAGUE, qui a sécurisé, bénévolement et avec beaucoup d'abnégation, la sortie des écoles (même les rentrées) durant toute l'année scolaire 2010/2011. Dès à présent, il a dit qu'il « rempilerait » pour la nouvelle année scolaire. Un grand MERCI à Bruno !

Le jury du fleurissement est passé dans les rues de notre village fin juillet. Nous connaissons le résultat de leur travail au printemps prochain. Nous félicitons et remercions toutes les personnes qui participent à l'embellissement de notre village et adressons une mention particulière à toute l'équipe communale des espaces verts pour le choix des couleurs et des décorations, l'entretien en général malgré une année difficile en raison des chantiers en cours.

Le marché aux puces local, qui est également un lieu de rencontres, attire toujours autant de monde. MERCI aux footballeurs locaux pour l'organisation sans faille de ce marché qui fait partie des manifestations phares du village.

## QUELQUES MOTS SUR ... LA QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

Le rapport sur la qualité de l'eau du robinet, année 2010, figure au verso de la facture du Syndicat des Eaux reçue début juillet 2011. Selon la conclusion sanitaire, l'eau produite et distribuée par le Syndicat est conforme aux normes de qualité bactériologiques et physicochimiques en vigueur.

## LE MATERIEL DE DECORATION DES ESPACES VERTS

Des tonneaux de vin, un pressoir et une ancienne cuisinière nous ont été remis ou prêtés par les familles WIEST, SCHUMANN, STEINER, DI TRIA et KOHLER (repreneur de la propriété GREMMEL) pour servir à la décoration des espaces verts. Ces familles sont vivement remerciées pour leurs gestes qui permettent d'embellir encore davantage notre commune.

## LE STATIONNEMENT GENANT

Régulièrement, nous recevons des doléances pour des stationnements gênants dans les rues étroites, en face d'une sortie de garage, sur les trottoirs etc... Nous constatons même des stationnements sur les espaces verts de la commune entretenus avec grand soin par les agents communaux. Il est du devoir de chacun de faire un effort ou de trouver des solutions avec ses voisins proches avant de venir se plaindre à la mairie. De notre côté, nous avons prévenu la gendarmerie afin qu'elle verbalise les stationnements particulièrement gênants ou dangereux sur les trottoirs ou sur les espaces verts de la commune.

## NOUVEAUX HORAIRES SNCF

Les nouveaux arrêts valables pour la desserte de Herrlisheim et applicables à partir du 11 décembre prochain, nous sont parvenus. Ils prévoient un large éventail d'arrêts supplémentaires dans notre village.

### Sens Mulhouse – Colmar >

18 arrêts au lieu de 6 actuellement du lundi au vendredi

6 arrêts au lieu de 4 actuellement le samedi

3 arrêts au lieu de 0 actuellement le dimanche

### Sens Colmar – Mulhouse >

19 arrêts au lieu de 10 actuellement du lundi au vendredi

7 arrêts au lieu de 4 actuellement le samedi

2 arrêts = pas de changement le dimanche

Des contacts ont été pris avec les responsables de la Région et de la SNCF pour quelques horaires qui devraient être améliorés.

## L'INTERCOMMUNALITE

Les pourparlers continuent avec les services de la Communauté d'Agglomérations de Colmar (CAC) et nous venons d'être reçus par Monsieur Gilbert MEYER, président de la CAC et Maire de Colmar, avec 4 autres communes pour confirmer notre volonté d'intégrer cette structure dès le 1er janvier prochain. Mais au préalable, cette entrée devra être confirmée par le Conseil Communautaire et par le Préfet.

## LES INCIVILITES ET LE VANDALISME

Depuis quelques temps, nous sommes confrontés à une série de dégradations ou d'incivilités de tous genres, commises par un groupe de jeunes, qui empoisonnent sérieusement l'organisation du travail. Tous ces actes de vandalisme ont lieu près du pont et des étangs de la Lauch et la liste est longue, beaucoup trop longue : déchets papiers/bouteilles et autres laissés sur place, tonneau installé dans la barque déplacé, mais arraché et éparpillé, fleurs arrachées dans la charrette et en face de la roue à aubes, 5 jardinières fixées au pont arrachées et jetées dans la Lauch (3 sont irrécupérables), panneau demandant le respect des lieux arraché et jeté dans l'étang, au moins 5 voitures barbouillées avec du yaourt ou de la crème fraîche, un arbre nouvellement planté a été sectionné et est actuellement maltraité, œufs jetés sur la façade d'une maison 2 nuits de suite rue des Canards, bêtises sur la route départementale obligeant les voitures à s'arrêter, planche arrachée sur le banc nouvellement remis en état etc.. Plusieurs interventions sur le terrain de notre part auprès de ces jeunes particulièrement actifs n'ont pas calmé leurs ardeurs destructrices.

Le week-end du 15 août, toujours près du parking de la Lauch, un acacia

# Le Mot du Maire



a été cassé au ras du sol et devra être enlevé, 2 panneaux de signalisation routière « CEDEZ LE PASSAGE » et « STOP A 150 M » situés en face du cimetière ont été pliés. Nous sommes preneurs de tout indice permettant l'identification des auteurs de ces actes graves qui peuvent mettre en péril la vie d'autrui. L'anonymat sera garanti. Nous avons déjà rencontré certains parents et une réunion « parents/jeunes/gendarmerie/commune » est prévue mardi le 30 août prochain. Il faut absolument que ces agissements cessent sans délai. La gendarmerie et la brigade verte ont été prévenues.

## DIVERS

- Daniel HEIMBURGER a demandé un congé sans solde d'un an pour raisons personnelles. Son contrat est à présent suspendu depuis le 1<sup>er</sup> juillet dernier.

- Les négociations avec les familles DE NICOLO et ARNOLD pour l'échange de terrains situés à côté des écoles sont terminées et les actes sont en cours de signature. L'étude pour l'aménagement du secteur pourra être lancée en y prévoyant entre autres, l'aménagement des accès, d'une aire de jeux, des terrains de football et de pétanque, l'éclairage public, l'assainissement de l'école maternelle, etc ...

- La digue du chemin des peupliers a été remise en état par le Conseil Général. Il reste à poser un tapis de concassés.

- Florian, Emilie et Adeline, trois étudiants ont été embauchés par la commune durant les vacances d'été. Ils se sont très vite adaptés à l'équipe et leur prestation a été exemplaire.

## LES TRAVAUX ...

### GAZ ET ENFOUISSEMENT DES RESEAUX

95% du réseau « GAZ » sont à présent posés. Comme nous l'avons déjà signalé, il n'y aura pas de balayage des rues cette année en raison de ces travaux. Aussi, nous comptons beaucoup sur votre coopération pour l'enlèvement du sable ou autre gravier résiduels.

### TRAVAUX ROUTE DU VIN VERS OBERMORSCHWIHR

ERDF nous a présenté un projet d'enfouissement de réseau haute tension sur une partie de la route du Vin. Ces travaux devraient se faire encore cet automne mais il subsiste un problème d'occupation de sols pour un poste de transformation qui est à remplacer. Nous avons également eu la confirmation de l'installation du gaz naturel sur la commune d'Obermorschwihr à partir du réseau longeant la route du Vin venant de Hattstatt. Comme nous l'avons déjà annoncé, la création de trottoirs et l'enfouissement des réseaux dans ce secteur se feront en coordination avec ces projets.

### AMENAGEMENT DU PARKING DE LA GARE

La démolition du bâtiment de la gare est prévue dans la nuit du 4 au 5 septembre à partir de minuit pour des raisons de sécurité. Les riverains proches pourraient subir quelques nuisances sonores durant la démolition qui ne devra pas durer plus de 3 heures. Les appels d'offres ont été lancés pour les travaux d'aménagement du parking et des quais. Ils devraient débuter fin novembre et être terminés fin mars 2012. L'accès au quai côté village sera dévié durant les travaux.

### REFECTION DE LA COUR ARRIERE DE LA MAIRIE

Sont prévus, le branchement des gouttières des bâtiments communaux, la récupération des eaux pluviales sur de nouveaux puits perdus ainsi que la pose d'enrobés. La consultation a été lancée pour des travaux qui seront encore réalisés cet automne. Le mur mitoyen qui était en très mauvais état, a été arraché et reconstruit à l'identique avec l'aide des deux MEYER, Jean-Claude le maçon bénévole et Jean le voisin concerné. La réfection de l'auvent arrière de la mairie est à présent terminée, le tout en propre régie. Elle concernait le remplacement des plaques en PVC trouées, la remise en état des gouttières, la peinture de la structure métallique et le remplacement de l'éclairage.

Parmi les petites interventions,

- nous sommes intervenus dans les écoles avec l'aide de Hubert, le menuisier bénévole, pour effectuer les travaux demandés par les enseignants,
- Hubert, nous a confectionné 15 plateaux en bois destinés au service lors des repas organisés dans la commune,
- les bancs et autres mobiliers urbains ont été repeints avec l'aide des emplois été, etc ...

Et voilà déjà la rentrée.

Le mois de septembre annonce la fin des vacances et la reprise dans les associations, entreprises, écoles etc ... Mais c'est également, en général un mois très ensoleillé facilitant ainsi les vendanges qu'on nous annonce précoces.

Pour la commune, un dossier important à traiter en cette fin d'année concerne notre entrée à la CAC.

Dès à présent, nous vous invitons à venir nombreux au repas préparé par l'association « LE COUP DE MAINS » pour la fête patronale « SAINT-MICHEL » qui aura lieu le 2 octobre prochain.

Cordialement.

Votre Maire,  
Gérard HIRTZ

## INFO

### Bibliothèque Municipale

Après la période estivale, la bibliothèque municipale vous accueillera à compter du **mardi 6 septembre 2011**



## AGENDA DES MOIS DE SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2011

### SEPTEMBRE

- 10 - Soirée bénévoles fête de la grenouille
- 20 - AG Grenouilles sportives
- 23 - Exercice d'automne sapeurs pompiers
- 23 - Repas 40ème anniversaire Donneurs de sang
- 24 - Soirée parents écoles



### OCTOBRE

- 1er - Rallye de France avec Sébastien Loeb  
Passage à Husseren - Voeglintshoffen - Gueberschwihr
- 2 - Fête patronale - Repas choucroute
- 8 - Portes ouvertes au verger de 14h à 17h
- 8 et 9 - Bourse aux vêtements Grenouilles Sportives
- 20 - Collecte de sang
- 27 ou 28 - AG Jolis Mollets

## RENTREE DE L'ADEM'OH

Les **cours de musique** débuteront la semaine 38, soit la semaine du lundi 12 septembre.

Les tarifs applicables au 1<sup>er</sup> septembre 2011 sont les suivants :

Pour les élèves subventionnés :

- \* Eveil musical et Formation musicale : 34 €/mois
- \* Batterie : 65 €/mois
- \* Autres instruments : 68 €/mois

Ces tarifs incluent le cours de formation musicale.

Pour les élèves de plus de 21 ans ou les personnes ne suivant pas les cours de formation musicale :

- \* Eveil musical et formation musicale : 47 €/mois
- \* Batterie : 80 €/mois
- \* Autres instruments : 82 €/mois

A noter que les tarifs sont dégressifs en fonction du nombre d'enfants inscrits issus d'une même famille.  
Cotisation annuelle : 5 € par famille.

Le règlement peut se faire en une fois, tous les mois, ou tous les trimestres, par virement de préférence.

Par ailleurs, nous vous informons de la date de la **séance d'inscription** pour les nouveaux élèves.

Elle aura lieu **Mercredi 7 septembre de 19h30 à 20h30**, salle de piano.

Certains professeurs seront présents. Vous pourrez donc discuter du jour et de l'horaire du cours directement avec eux.

Nous vous rappelons que tout(e) musicien(ne) intéressé(e) - débutant(e) ou non - par la pratique de son instrument au sein d'un orchestre, dans une ambiance très conviviale, peut intégrer l'**Orchestre de Herrlisheim**, sous la direction de Guy Estatico.

Les répétitions se font le mercredi de 20h15 à 21h45, en salle de musique. Il est possible de venir nous écouter durant les répétitions.

Nous nous produisons plusieurs fois dans l'année, dans le village ainsi qu'à l'extérieur.

Enfin, Guy Estatico dirige également un **Orchestre des Jeunes**, composé d'élèves de l'école de musique.

Les répétitions se font le mercredi de 19h00 à 19h45, en salle de musique.

En espérant vous compter très bientôt au sein de notre association !

SEVERINE ORY

## PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22.08.2011

### Procès verbal de la séance du 20 juin 2011

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

#### Taxe sur la consommation finale d'électricité – Fixation du coefficient multiplicateur unique

Le Maire rappelle à l'assemblée que la commune prélevait, jusqu'à l'année 2010, une taxe sur les fournitures d'électricité, au taux de 8%.

Cette taxe était assise :

- sur 80% des factures (consommation, mais également abonnement et location des compteurs), lorsque la puissance souscrite est inférieure à 36 kVA (essentiellement les ménages),

- sur 30% du montant des factures, lorsque la puissance souscrite est comprise entre 36 kVA et 250 kVA (essentiellement les PME-PMI).

Il précise que l'article 23 de la loi n° 2010-1488 du 7 décembre 2010 portant nouvelle organisation du marché de l'électricité a institué un nouveau régime de taxation de la consommation d'électricité créant notamment, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 une taxe locale sur la consommation finale d'électricité, qui se substitue à l'ancienne taxe sur les fournitures d'électricité.

Ces dispositions ont été codifiées aux articles L. 2333-2 à 5 et L. 3333-2 à 3-3 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'assiette de cette nouvelle taxe repose uniquement sur les quantités d'électricité consommée par les usagers, avec un tarif exprimé en euro par mégawattheure €/MWh).

Le tarif de référence est fixé par la loi à :

0.75 euro par MWh, pour les consommations non professionnelles et les consommations professionnelles sous une puissance souscrite inférieure à 36 kVA,

0.25 euro par MWh pour les consommations professionnelles sous une puissance souscrite comprise entre 36 kVA et 250 kVA.

Le coefficient multiplicateur à appliquer à ces tarifs de référence par la commune est compris entre 0 et 8, ce qui aboutit à une taxe communale pouvant être établie :

entre 0 et 6 euros par MWh pour les consommations non professionnelles et les consommations professionnelles sous une puissance souscrite inférieure à 36 kVA,

entre 0 et 2 euros par MWh, pour les consommations professionnelles sous une puissance souscrite entre 36 kVA et 250 kVA.

Pour assurer la transition entre les 2 dispositifs, aucune délibération n'a été nécessaire ; le taux en valeur décimale, constaté au 31 décembre 2010 a été automatiquement converti en coefficient multiplicateur applicable aux tarifs de référence (0.75 et 0.25 euro par MWh).

Par exemple, si la commune appliquait en 2010 un taux de taxe sur la fourniture d'électricité de 8%, un coefficient de 8 a été appliqué en 2011 aux tarifs de référence, soit un barème de taxe de respectivement 6 euros et 2 euros par MWh, selon la nature des utilisateurs.

Pour l'année 2012, le conseil municipal a à se prononcer, avant le 1<sup>er</sup> octobre 2011, afin de fixer le coefficient multipli-

icateur applicable.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de fixer à 8,12 le coefficient applicable aux tarifs de référence de la taxe communale sur la consommation finale de l'électricité (0.75 et 0.25 euro).

#### Contrat d'assurance des risques statutaires

Le Maire expose :

l'opportunité pour la commune de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents ; que le Centre de Gestion peut souscrire un tel contrat pour son compte, en mutualisant les risques.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relative à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 26 ;

Vu le décret n° 86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 26 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif aux contrats d'assurances souscrits par les Centres de Gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux ;

- décide de charger le Centre de Gestion du Haut-Rhin de souscrire pour son compte des conventions d'assurance, auprès d'une entreprise d'assurance agréée, cette démarche peut être entreprise par plusieurs collectivités locales intéressées.

Ces conventions devront couvrir tout ou partie des risques suivants :

- agents affiliés à la C.N.R.A.C.L. : décès, accident du travail, maladie ordinaire, longue maladie/maladie de longue durée, maternité, disponibilité d'office, invalidité.

- agents non affiliés à la C.N.R.A.C.L. : accident du travail, maladie grave, maternité, maladie ordinaire.

Pour chacune de ces catégories d'agents, les assureurs consultés devront pouvoir proposer à la commune une ou plusieurs formules.

Ces conventions devront également avoir les caractéristiques suivantes :

- Durée du contrat : 4 ans, à effet au 1<sup>er</sup> janvier 2012,

- Régime du contrat : capitalisation.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer les conventions en résultant.

#### Rapport 2010 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable

Le conseil municipal approuve le rapport annuel 2010 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Plaine de l'III.



### **Echanges de terrains**

Depuis de nombreuses années, les élus se sont penchés sur la question de la sécurisation de la sortie de l'école élémentaire sur la rue Principale qui connaît un trafic routier toujours croissant.

Après une étude approfondie de la situation, il s'est avéré qu'une solution pourrait être envisagée, à savoir : si la commune devenait propriétaire par voie d'échanges des terrains situés entre l'école et le passage menant à l'école maternelle à partir de la rue de Colmar, une nouvelle entrée pourrait y être aménagée. Les 2 propriétaires des lieux, soit Mmes Yolande DE NICOLO et Jeannette ARNOLD ont été contactées et ont accepté la proposition d'échanges avec des terrains à détacher de l'actuel terrain de football devant l'école maternelle.

Il s'agit maintenant de régulariser la situation.

Le conseil municipal, après examen des plans cadastraux présentés et vu l'avis des services de Division France Domaine, après en avoir délibéré, décide de procéder aux échanges de terrains comme suit :

La commune de HERRLISHEIM-PRES-COLMAR cède à Madame UNTEREINER Yolande, épouse DE NICOLO, domiciliée à HERRLISHEIM-PRES-COLMAR, Haut-Rhin, 4 Place de l'École, le bien cadastré section 62, n° 238/17, rue de la Maternelle, d'une contenance de 6.15 ares ;

Madame UNTEREINER Yolande, épouse DE NICOLO cède en contrepartie à la commune de HERRLISHEIM-PRES-COLMAR les biens cadastrés :

- Section 39 n° 563/49, Eguisheimer Weg, d'une contenance de 9.69 ares
  - Section 39 n° 565.49, Eguisheimer Weg, d'une contenance de 0.98 are, soit un total de 10.67 ares
- Cet échange se fera au prix de cent dix mille sept cents euros (110.700€), sans soulte ni retour.

La commune de HERRLISHEIM-PRES-COLMAR cède à Madame UNTEREINER Jeannette épouse ARNOLD, domiciliée à ZIMMERBACH, Haut-Rhin, 3 rue des Merisiers, les biens cadastrés :

- section 62, n° 239/17, rue de la Maternelle, d'une contenance de 3.64 ares,
- section 62, n° 235/16, rue de la Maternelle, d'une contenance de 1.36 ares, soit un total de 5.00 ares.

Madame UNTEREINER Jeannette épouse ARNOLD cède en contrepartie à la commune de HERRLISHEIM-PRES-COLMAR le bien cadastré section 39 n° 347, Eguisheimer Weg, d'une contenance de 8.67 ares.

Cet échange se fera au prix de soixante quatorze mille neuf cents euros (74 900 €), sans soulte ni retour.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer les actes d'échanges en question.

### **Intercommunalité**

Dans le cadre du Projet de Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale, le conseil municipal doit se prononcer sur 3 propositions de fusion de Syndicats, à savoir :

*Fusion du SI des Trois-Châteaux, du SI d'assainissement de l'Elsbourg et du SM de traitement des eaux usées de la Région des 3 Châteaux (SMITEURTC)*

Le conseil approuve à l'unanimité le principe qu'une seule structure intercommunale exerce l'ensemble des compétences assurées par les trois Syndicats, le Syndicat Mixte de Traitement des Eaux Usées de la Région des Trois Châteaux reprenant l'intégralité de leurs compétences le moment venu.

*Fusion du SIVOM du Canton de Wintzenheim, du Syndicat Intercommunal des Affaires Culturelles d'Ingersheim, du Syndicat Intercommunal pour le Regroupement Pédagogique Intercommunal Husseren, Obermorschwihr, Voegtlinshoffen et du Syndicat Intercommunal d'Accueil Périscolaire « Les Petits Lutins »*

Le conseil y émet un avis défavorable. Il demande que le SIVOM du Canton de Wintzenheim soit maintenu avec ses compétences actuelles.

*Fusion du SI de la Maison Forestière d'Osenbach et du SI de la Maison Forestière de Wintzfelden-Soultzmatt*

Le conseil municipal y émet un avis défavorable. En effet, ces 2 Syndicats ne possèdent aucun personnel et leur fusion ne relève d'aucune logique et d'aucune utilité à l'inverse de la fusion des Syndicats qui gèrent des employés forestiers.

### **Chemin zone d'activités**

Suite à une demande émanant des membres du Bureau de l'Association Foncière de Herrlisheim, le conseil municipal s'engage à créer, dans le cadre de l'aménagement de la future extension de la zone d'activités, un chemin de jonction reliant le chemin d'exploitation dit « Colmarerweg » au chemin d'exploitation allant à la station d'épuration.

### **Informations et divers**

Le Maire informe l'assemblée qu'il n'a pas fait valoir le droit de préemption de la commune pour les biens cadastrés :

- Section 37 n° 76
- Section 2 n° 3, 4 et 5
- Section 49 n° 168/80.



## EXPOSITION COMMEMORATIVE SUR LA GUERRE D'ALGERIE DU 13 AU 16 AVRIL 2012



Le 18 mars 1962 à midi, en application des accords d'Evian, les armes se taisaient entre l'ALN (Armée de Libération Nationale) et l'Armée Française, dès le 19 mars 1962 à midi. Cette guerre, que les politiques de l'époque préféraient appeler opération de maintien de l'ordre, a duré 8 ans soit 2 800 jours d'épreuves pour quelques 2 millions d'appelés, de rappelés ou d'engagés.

Pas facile à 20 ans de se retrouver en pleine guerre dans un pays inconnu, surtout quand les enjeux vous échappent. N'oublions pas non plus nos 30 000 camarades morts là-bas et les autres qui sont revenus traumatisés ou amers. N'oublions pas non plus, qu'entre le 19 mars 1962 et le 1er juillet 1964, il y eu encore plus de 534 morts auxquels il faut rajouter plus de 100 000 harkis.

C'est pourquoi, 50 ans plus tard, il est important que cette période ne tombe pas dans l'oubli aussi bien pour nos soldats que pour les rapatriés civils d'Algérie.

Votre participation sera d'une grande importance pour raconter ce que l'on ne trouve pas dans les livres et servira également à illustrer l'exposition organisée par la Section UNC de Herrlisheim.

Nous comptons sur la coopération de tous les habitants de Herrlisheim qui souhaitent nous aider à faire revivre cette période en nous apportant leurs témoignages et/ou en nous confiant des documents photographiques que nous restituerons après copie.

Afin de mener à bien notre recherche, un questionnaire a été préparé et distribué aux membres de l'UNC ayant servi en Afrique du Nord. Les autres personnes désireuses d'y participer sont priées de contacter :

Amand FONNE 2 rue de la Scierie tél. 03 89 49 22 50  
Michel KOPACZ 3 rue des Roitelets tél. 03 89 49 27 09  
Jean-Pierre MEYER 7 rue du Dagsbourg tél. 03 89 49 20 27

Pour ceux qui souhaitent exposer plus en détails leurs témoignages, nous nous tenons à leur disposition pour recueillir leurs impressions.

### **REPONSE SOUHAITEE POUR LE 15 NOVEMBRE 2011 AU PLUS TARD**

Un grand MERCI à tous.

LE COMITE

## INFOS PERISCOLAIRE

### Les mercredis du mois de septembre au Freschahissala

Mercredi 07/09 : « Souvenirs de vacances »

Mercredi 14/09 : Sortie à la journée au sentier botanique du Hohlandsbourg

Mercredi 21/09 : Jeux d'extérieur

Mercredi 28/09 : « Fort Boyard » avec les enfants du Périscolaire d'Andolsheim, de Pfaffenheim et de Gueberschwihr



## RESULTAT DES DONNEES RADAR

Une partie du tableau manquait dans le bulletin du moins de juillet/août 2011.  
Nous vous prions de trouver ci-après l'analyse complète.  
Veuillez nous en excuser.

Période d'enregistrement : du 25 mai au 7 juin 2011  
Lieu : Rue de la Scierie  
Sens de circulation : sud/nord  
Nous sommes en zone 30  
Nombre d'enregistrements : 2298 tout compris  
Nombre d'enregistrements par jour en moyenne : 177

Vitesse	Nombre	%
de 1 à 30 km/h	1459	63,49%
de 31 à 50 km/h	817	35,55%
plus de 50 km/h et jusqu'à 74 km/h	22	0,96%

## **Rappel**

### **Ne jetez plus les lingettes dans les toilettes**

Pas une semaine ne passe sans que nous soyons obligés de nettoyer une pompe de relevage bloquée par des lingettes. Celles-ci dites « biodégradables » le sont probablement dans le temps, quelques jours voire quelques semaines, mais pas instantanément. De ce fait, les pompes de relevage du réseau d'assainissement se bouchent et se bloquent. Nous récupérons chaque semaine 2 sacs de lingettes sur le dégrilleur de la station « LES ALOUETTES » située rue des Alouettes et 3 sacs sur le dégrilleur de la station « CHÂTEAU I » située rue du Château.

**Alors faites un effort, ne jetez plus vos lingettes dites « biodégradables » dans les toilettes.**

### **Balayage, nettoyage, entretien des trottoirs et caniveaux**

Nous constatons que les trottoirs et caniveaux devant certaines propriétés sont envahis par l'herbe, la mousse et ne sont pas balayés ou entretenus. De ce fait, les enrobés se détériorent rapidement. Il en est de même pour les haies ou autres branches d'arbres empiétant sur l'espace public. Elles ne doivent pas gêner le passage des utilisateurs des trottoirs ou rues du village. Des doléances remontent régulièrement à la mairie à ce sujet.

Nous comptons beaucoup sur votre coopération pour l'entretien des abords de votre propriété et vous en remercions à l'avance.

Dés à présent , **MERCI**





## JEUNES SAPEURS POMPIERS

### RECRUTEMENT

Inscriptions :

Pour rejoindre l'association des Jeunes Sapeurs Pompiers des Trois Châteaux, une réunion d'information aura lieu le **dimanche 4 septembre à 10h à Gueberschwihr**, dans la salle située au-dessus du dépôt des sapeurs pompiers.

Pour tout renseignement, veuillez contacter le président David Wiest au 06 62 33 32 48  
(23, rue de la Gare Herrlisheim)

## MINISTERE DE LA DEFENSE

### Journées portes ouvertes au Régiment de marche du Tchad

**Les samedi 24 et dimanche 25 septembre 2011 de 10h à 20h auront lieu les Journées portes ouvertes du Régiment de marche du Tchad** au quartier DIO de Meyenheim.

**Pour la première fois** depuis son installation à Meyenheim sur le site de l'ancienne BA 132, **le RMT ouvrira ses portes au public**. Ces deux journées auront pour but de présenter le régiment et les troupes de marine aux habitants de sa nouvelle région.

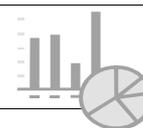
Parcours d'obstacles pour adultes et enfants, parcours d'agilité en «vision nocturne», paint-ball, présentation de matériels, démonstrations de combats, baptêmes en véhicules militaires et en hélicoptère, restauration et divers stands seront proposés **pour toute la famille**.

**Une tombola**, dont le tirage aura lieu le dimanche 25 septembre, sera également organisée. De nombreux lots seront à gagner, notamment pour les 5 premiers :

- une Renault Clio gamme 2011, 5 portes
- un quad Goes 50 S
- Un réfrigérateur combi LG
- Un téléviseur Panasonic écran plasma 127 cm
- Un robot de cuisine multifonctions

Pour tout renseignement, la personne à contacter est le sous-lieutenant Cécile Le Saint, joignable au 06 25 03 92 10.

## STATISTIQUES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA COMMUNE - 31/08/2011



Femmes	29
Hommes	24
Total	53
Demandeurs d'emploi indemnisés	43
Demandeurs d'emploi non indemnisables	10



## Les Grands Anniversaires des mois de septembre 2011

BONETTI Anillo né le 01/09/1935  
BECK née Marie-Odile ADAM le 05/09/1934  
VINCENTZ née Marie-Louise DOLFUS le 09/09/1929  
HIRTZ née Marie Thérèse BIECHY le 10/09/1922  
VORBURGER née Marie-Louise RICHERT le 10/09/1927  
KAMMERER née Madeleine ETTWILLER le 11/09/1939  
BILLICH née Charlotte MEYER le 13/09/1935  
BURR née Marie-Louise QUINTLÉ le 19/09/1932  
SPECK née Jeanne BIEGEL le 22/09/1928  
RENNIÉ Bernard né le 25/09/1936  
PIAZZON née Silvia ALFIER le 29/09/1935  
LEY née Jeanine KOEBELEN le 29/09/1935



## NAISSANCES

### **Lisa**

née le 5 juillet  
fille de Marie-Christine Walger  
et Hubert Richart

### **Frédéric**

né le 16 juillet  
fils de Déborah et Frédéric  
Barreau

### **Tom**

né le 20 juillet  
fils de Séverine Guthmann et  
Gilbert Duchmann

### **Djaynis**

né le 1er août  
Fils de Vanessa Bayard  
et Ashley Jupiter



## DECES

**Marie Molinet (Schaff)**

le 24 juillet 2011



## VENTES

**Particulier** vend maison individuelle 140 m<sup>2</sup>  
à Herrlisheim sur 6.5 ares de terrain.  
Dépendances et 2 garages.

Prendre contact au **06 13 82 84 62**

## DIVERS

### A.S HERRLISHEIM

Recherche pour la nouvelle saison des jeunes débutants  
de 5 à 10 ans et des bénévoles pour s'occuper  
et encadrer ces jeunes pousses

Prendre contact auprès du responsable jeunes  
**03 89 49 27 09** ou **06 82 62 76 10**

Particulier cherche personne sérieuse et consciencieuse  
pour environ 3 heures de ménage par semaine

**Tél. 03 89 49 38 82**

**Professeur d'allemand** retraitée  
donne cours tous niveaux.

**Tél. 06 79 11 43 60**

Particulier vend  
beau canapé cuir 3/4 places  
Prix à débattre

**Tél 06 07 03 97 31**

Particulier vend

Siège auto (rose et bleu) de 1 à 3 ans inclinable  
+ tracteur enfant avec remorque  
Prix à débattre

**Tél 06 22 48 61 23**

Couple retraités avec fille handicapée  
cherche employée(s) « à tout faire »

Une à temps complet ou deux à mi-temps, à convenir.

**Contact : tél. 03 89 49 30 91**

## LOCATIONS

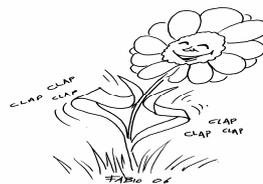
Particulier cherche appartement  
2 pièces cuisine,  
salle de bains.

Vous pouvez me contacter au **06 61 14 34 41**

### A LOUER A HERRLISHEIM

Appartement F4 Garage - cave - balcon  
Chauffage : pompe à chaleur  
Disponible à partir du 1<sup>er</sup> octobre  
Loyer 640 € + charges 30 €

**Tél. 03 89 49 36 43**



## INFO PORTABLE



Votre téléphone est désormais mieux protégé.  
En cas de vol, de nouvelles mesures permettent de le rendre totalement inutilisable.

**[www.mobilevole-mobilebloque.fr](http://www.mobilevole-mobilebloque.fr)**

En cas de vol, déclarez à votre opérateur le vol afin de désactiver votre ligne.  
Déposez plainte immédiatement dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie.  
Fournissez lors du dépôt de plainte le numéro d'identification de votre mobile (IMEI) (à relever dès à présent en tapant sur votre téléphone \*#06# ou en contactant votre opérateur).

Le service de police ou de gendarmerie transmettra les données à votre opérateur qui bloquera l'utilisateur du téléphone.

Avec ce nouveau dispositif, bloquer son mobile rendra le vol de téléphone inutile.

**[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)**



# FETE PATRONALE

## Saint Michel

A l'occasion de la Fête Patronale, l'Association « Le Coup de Main » vous invite à déjeuner en commun Salle St Michel , Place de l'Eglise,

**Dimanche 02 octobre 2011 à midi**

Invitez vos familles et vos amis.

Nous vous proposons :



**Choucroute Garnie**

**Munster**

**Dessert**

**Café**



Prix par personne : 16 €

Menu enfant : 8 €

Boissons en sus.

Inscription à l'aide du talon ci-dessous à remettre au secrétariat de la mairie pour le vendredi 19 septembre 2011 au plus tard.

Amicalement

Talon réponse à remettre au secrétariat de la mairie pour le 19/09/2011 au plus tard.

Je soussigné .....  
participe au repas du 02.10.2011.

Nombre de repas : ..... dont ..... repas à 16 € et ..... repas à 8 € .

Ci-joint règlement de ..... € (chèque à l'ordre de l'Association « Le Coup de Main »)